

Interpro 77

Bulletin d'informations de l'Union Départementale FO de Seine et Marne

Spécial

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale
de l'UD- FO de Seine et Marne
réunie le 22 septembre 2016 à Bois le Roi**



Sous la présidence d'Yves VEYRIER, Secrétaire Confédéral

Union Départementale des syndicats Force Ouvrière de Seine et Marne

2, rue de la Varenne 77008 MELUN

Tel : 01 63 39 78 79 Fax : 01 64 39 84 08 e.mail : udfo77@wanadoo.fr

RAPPORT INTRODUCTIF DU SECRETAIRE GENERAL



15 mois se sont écoulés depuis le congrès de MEAUX en juin 2015.

Notre AG annuelle qui était convoquée avant les congés a dû être reportée 2 fois en raison du combat syndical pour le retrait du projet de loi El Khomri. Inutile de dire que nous avons eu immédiatement du pain sur la planche. L'AG est l'occasion de tirer un bilan des mois écoulés, aussi bien de l'action syndicale que du fonctionnement de notre UD.

SUR L'ACTION SYNDICALE

Depuis fin février, toutes nos forces ont été engagées dans le combat pour la défense du code du travail et des conventions collectives menacés par le projet de loi Travail (les documents vous ont été remis à l'entrée).

-Dès novembre 2015 quand furent connus les projets du gouvernement, du rapport Combrexelle et de la commission Badinter contre le Code du travail, l'UD dans le communiqué du 13 novembre exigeait que le gouvernement abandonne sa réforme. Dès que le projet de loi El Khomri fut connu, notre UD, comme notre confédération a exigé le retrait du projet dans son intégralité considérant qu'il n'était ni amendable, ni négociable.

-L'UD a mis tous les moyens à disposition des militants pour réussir les journées d'action, de manifestations et de grèves appelées nationalement par les organisations syndicales FO, CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL qui exigeaient dans l'unité le retrait du projet de loi. **Soit 20 bus, un ballon tout neuf, des**

drapeaux et chasubles, ce qui représente près de 19 000€.

-Chacun a pu apprécier l'importance des cortèges de l'UD, leur dynamisme, leur combativité... sous la pluie battante comme sous un soleil de plomb.

-L'UD a aussi été présente aux côtés des camarades en lutte comme cela a été le cas par exemple avec les camarades de la sous-préfecture de Fontainebleau, des enseignants manifestants devant la préfecture contre les fermetures de classes, avec les camarades de la Fonction publique en grève le 26 janvier, les camarades de la raffinerie de Grandpuits qui ont été en grève 3 semaines, ainsi qu'à l'hôpital de Nemours...

Dans le même temps, l'UD a défendu à chaque instant les libertés syndicales et démocratiques en apportant son soutien aux salariés d'Air France, en s'élevant contre la condamnation des militants syndicaux de Goodyear, en demandant la levée de l'état d'urgence...

SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'UD

Dès mon élection, je me suis donné, avec le bureau, comme priorité le développement des syndicats Force Ouvrière de Seine et Marne.

Malgré un emploi du temps bétonné par le combat contre le projet El Khomri, aujourd'hui, je peux donner des éléments de bilan :

- **65 syndicats reçus,**
- **16 syndicats constitués**
- **48 assemblées générales présidées avec remises à jour des PV et des statuts de syndicats.**

Afin d'être au plus près des syndicats j'ai mis en place des réunions de secrétaires de syndicats : 2 réunions se sont tenues pour organiser la bagarre contre la loi El Khomri ; en cette rentrée, il y a eu une CE élargie.

Je crois que ces réunions ont été constructives et nous allons les pérenniser.

Nous avons remis en place notre journal L'Interpro 77. Deux numéros ont été publiés. Ils ont rendu compte de l'activité de l'UD et de ses syndicats. Je remercie les syndicats qui nous ont envoyé leurs contributions. J'en profite pour lancer un appel : continuez à nous envoyer vos tracts, vos interventions dans les IRP, vos préavis, les informations sur ce que vous obtenez et revendiquez... Le journal de l'UD ne peut pas exister sans vos contributions.

La formation : **nous avons pu disposer de 12 stages programmés avec le CFMS nous permettant de former 158 stagiaires....** nous avons dans le planning prévisionnel 2017 doublé le nombre stages dans notre demande car dans le contexte actuel, nous souhaitons créer une dynamique de développement. Cela passe également par la formation de nos camarades. Nous mettrons le planning définitif sur le site internet de l'UD courant décembre.

La Commission Exécutive de l'UD m'a également confié le mandat de mettre en place une liste de conseillers du salarié.

LES ELECTIONS DANS LES TPE

Cette fin d'année va être en particulier marquée par la grande élection dans les TPE (moins de 10 salariés). Elections importantes qui vont être prises en compte pour déterminer la représentativité de notre organisation syndicale tant au niveau national, régional que départemental. Cette représentativité départementale influera sur le nombre de conseillers prud'hommes que nous aurons à désigner en 2017 :

-plusieurs dizaines de milliers d'électeurs dispersés sur tout le département (plus de 500 communes) et recouvrant les professions les plus diverses (coiffure, boulangerie, garage, épicerie... tout l'artisanat, les cabinets médicaux, assistantes maternelles, etc...) ce qui rend cette élection difficile.

-la taille de notre département (150km du nord au sud, près de 100 d'ouest en est), la moitié de l'Île de France sans transports en

communs adaptés ce qui rend les déplacements longs et onéreux.

De ce point de vue, nous avons plus les problématiques d'un département de province que de la région parisienne.

-C'est pourquoi, nous ne pourrions multiplier les tournées : une tournée pour les garages, une tournée pour les salons de coiffure, une tournée pour les boulangeries, etc... C'est impossible en temps, c'est impossible financièrement.

-Cela nous oblige à faire des tournées « multi-professions » avec une sacoche et la propagande syndicale correspondant à chacune des professions.

-Pour réussir à faire notre campagne correctement nous constituerons des équipes qui sillonneront le département pour effectuer les tournées fin octobre début novembre.

A cet effet l'UD a besoin de tous ses syndicats pour mener à bien cette bataille. L'aide du secteur de la confédération en charge de la campagne pour avoir des fichiers exploitables serait la bienvenue.

Je diffuserai également un courrier à vos syndicats pour qu'ils le remettent à tous leurs adhérents, les sollicitant individuellement pour qu'ils prennent contact avec les salariés de leur artisan préféré et qu'ils essayent d'obtenir un maximum de voix pour FORCE OUVRIERE

POUR CONCLURE QUELQUES MOTS SUR LE MOMENT PRESENT

J'ai intitulé l'éditorial du dernier n° de L'Interpro 77 paru en juillet « Rien n'est joué ». Cela pouvait paraître osé alors que la loi Travail venait d'être « adoptée » par l'utilisation du 49.3.

Justement, le 49.3, c'est la preuve de l'extrême faiblesse du gouvernement : archi minoritaire chez les salariés et dans le mouvement syndical, la loi El Khomri étant rejetée à plus de 70% par la population.

En cette rentrée ce qui domine, c'est l'exaspération (des camarades en ont donné des exemples à notre dernière CE et je les invite à prendre la parole tout à l'heure) et à tout moment « une étincelle peut mettre le feu aux poudres ».

Lors de la dernière CE, nous avons constaté que la forme de l'action syndicale amenait des interrogations chez nos militants et chez les salariés.

Il y a eu 13 journées d'action et la loi est passée, certes avec le 49.3 mais elle est passée.

On peut légitimement s'interroger sur la forme du combat qui a été choisie pour obtenir l'abrogation. Le slogan de notre UD lors des manifestations était « *grève générale interprofessionnelle jusqu'au retrait* ».

Je pense que la succession des grèves saute-moutons ne permet pas d'obtenir satisfaction. C'est pourquoi cette question devrait être abordée dans nos syndicats, à la confédération mais aussi au sein de l'intersyndicale. Je vous laisse vous exprimer sur la question.

Je le répète, ce qui domine chez les salariés, c'est l'exaspération et malgré l'état d'urgence, malgré le chantage à la sécurité contre le terrorisme, les salariés combattent pour leurs revendications :

- Grève de deux jours des professeurs du lycée de Noisiel contre les classes surchargées,
- Blocage des écoles par les parents avec l'accord des instituteurs contre les fermetures de classes, pour les ouvertures nécessaires comme à Meaux, Ferolles-Attilly, Fontenay-Trésigny,
- Refus des salariés de Pôle Emploi de la remise en cause de leurs référentiels- métiers ainsi que leurs classifications,
- Refus des salariés de la Sécurité Sociale de voir leur convention collective détruite avec l'application de la loi Travail,
- Refus des personnels hospitalier de la destruction des hôpitaux avec les Groupements Hospitaliers de Territoire (GHT) de la loi Touraine,

-Mais aussi : grève le 14 septembre à EDF, grève des salariés de SFR, grève des dockers, mouvements chez Alstom. Et j'en oublie...

En conclusion, de nombreux combats sont devant nous, pour satisfaire toutes revendications y compris l'abrogation de la loi Travail. Aujourd'hui comme hier, les salariés ont besoin d'une organisation syndicale libre et indépendante.

Ils ont besoin de Force Ouvrière. Il nous faut impérativement continuer à nous renforcer, nous développer et créer des syndicats partout où il nous sera possible de le faire.

Camarades, vive la Confédération Générale du Travail-Force Ouvrière, vive l'Union départementale de Seine et Marne

La tribune de l'Assemblée générale



PRISES DE PAROLE

Franck BOBARD
Raffinerie de Grandpuits



Mes chers camarades,

Au nom du syndicat Force Ouvrière de la raffinerie de Grandpuits-Gargenville, je tiens tout d'abord à remercier toutes celles et ceux, qui ont soutenu notre action contre la loi travail.

Cette lutte étalée sur plusieurs mois aura été bien éprouvante, et même si jamais nous n'avons douté du bien fondé de notre

action, les encouragements, les témoignages de soutien et les dons, financiers ou autres, ont nourri notre détermination jour après jour.

Pour tout cela, au nom du syndicat FO de la raffinerie de Grandpuits, merci du fond du cœur.

C'est un conflit majeur qui s'est déroulé ces derniers mois, autour de ce texte ô

combien délétère !- pour nos emplois, les nôtres mais également ceux des générations futures.

Notre modèle social « à la française » est une nouvelle fois la cible du grand patronat au travers de réformes menées avec zèle par des dirigeants asservis et peu scrupuleux.

À la raffinerie de Grandpuits, dès le mois de mars nous avons entamé un large travail de communication autour de la loi Travail. Nous avons distribué de nombreux tracts, décortiquant des articles évocateurs et nous concernant directement, et nous avons affiché des tableaux avec 2 colonnes, « avant la loi, après la loi ». Ainsi, lorsque nous avons provoqué la toute première Assemblée Générale, les salariés devant nous avaient déjà pu se forger un avis sur la question, et notre travail d'information s'est avéré payant. En effet, une prise de parole et un discours ont suffi pour que 69% des salariés votent en faveur de la grève, au seul appel de Force Ouvrière.

Ce travail a demandé beaucoup de temps et d'énergie.

À Grandpuits nous avons la chance de disposer de camarades détachés à temps plein dans le cadre de leurs mandats syndicaux, qui ont ainsi pu procéder aux recherches nécessaires à l'élaboration des tracts et affiches. Mais ce n'est pas le cas de toutes les structures FO.

Comment nos camarades des plus petites structures, privés de temps et de moyens, ont bien pu faire pour mobiliser les salariés dans leurs entreprises ?

Au nom du syndicat FO de Grandpuits, je regrette :

-Que la confédération n'ait pas doté toutes ses structures syndicales d'un guide décortiquant la « loi Travail ». Ce document (sous forme numérique ou papier) aurait sans nul doute facilité la rédaction de tracts, en particulier pour les plus petites structures, et permis ainsi une plus grande mobilisation.

-Que Jean-Claude MAILLY n'ait pas pris le temps de rendre visite aux camarades en grève à la raffinerie de Grandpuits (avec arrêt total des installations) alors même qu'il s'est rendu dans la Marne, à moins de 2 heures de notre établissement. Sa visite aurait été un signal fort à destination des salariés mobilisés sur notre site.

-Que son appel à la grève ne soit pas plus explicite et plus convaincant. Le mouvement n'a pas assez rassemblé contre le texte et les secteurs d'activités en lutte se sont trouvés trop isolés pour faire plier à eux seuls le gouvernement. Alors que 70% des français se disaient opposés à la « loi travail », jamais nous n'aurons vu 70% de français dans la rue, ni même 50%.

Pouvons-nous prétendre avoir tout mis en œuvre dans ce combat ?

À travers les interviews télévisées, nous avons pu constater que nombre de français n'étaient pas informés des tenants et aboutissants de ce texte, et donc à mille lieux de comprendre les raisons d'une telle protestation.

Comment donc auraient-ils pu nous soutenir, ou même nous rejoindre dans la lutte ?

Nous manquons d'information et de communication au sein de notre structure, et cela nous a indéniablement fait défaut.

Le texte « loi Travail » a maintes fois évolué au fil des mois et il n'était pas aisé de suivre ces évolutions.

À Grandpuits, c'est sur d'autres sites que nous trouvons les informations dont nous avons besoin. Je considère qu'il s'agit là d'axes majeurs d'améliorations sur lesquels nous devons travailler afin de pouvoir mobiliser plus largement en cas de nouveau conflit d'ampleur nationale (réforme des retraites après les présidentielles ?).

Nous devons également pouvoir communiquer plus largement afin de contrecarrer les mensonges véhiculés par une presse écrite et télévisée sous tutelle directe et indirecte du gouvernement.

Tirons des leçons de nos erreurs et préparons-nous pour les combats à venir.

**Jacques
MOSSE-BIAGGINI
Commerce**



Mes chers Camarades,

Je vous transmets le salut fraternel du syndicat du Commerce de Seine-et-Marne que j'ai l'honneur de représenter.

Dans nos métiers du commerce et de la grande distribution non alimentaires, nous sommes depuis des années aux premières loges pour l'application de toutes les lois antisociales : travail dominical ou de soirée, horaires étendus, précarité, conditions de travail de plus en plus déplorables, PSE « *new look* »...

A cela s'ajoutent le flicage de nos militants, les mises au placard, les portes de sorties gentiment entrouvertes par des entretiens annuels épouvantables, le « *lean management* »...

Je m'étends un peu sur cette technique managériale issue du Japon, qui vise, sous couvert d'optimisation de la production, à faire dire par

les salariés eux-mêmes qu'ils sont en surnombre. Autrement-dit, ils tressent la corde pour se faire pendre !!! A travers des projets apparemment innocents et innovants, comme un changement de logiciel, nos chers dirigeants font faire des encaissements par des vendeurs ou par des caisses automatiques, autrement-dit, et malgré leurs dénégations, ils vont supprimer en douce des milliers de postes d'hôtesses de caisse.

A travers des restructurations de SAV, ils mettent en place une polyvalence forcée des techniciens : un technicien « *froid* » devra réparer des tondeuses à gazon, et il sera formé à la va-vite pour cela, mais il ne sera pas plus payé pour autant ! Là encore, des milliers de postes sont en péril.

L'avenir était déjà bien sombre pour les travailleurs, mais la loi dite « *Travail* » le noircit totalement. On ferait mieux de l'appeler loi « *Capital* », au vu de ses heureux bénéficiaires. Cette loi, qui est un vrai retour au 19^{ème} siècle, a été condamnée dans son intégralité par notre syndicat. Si elle était appliquée, elle entraînerait **la fin des conventions collectives et des accords de branche, les licenciements faciles**, pas chers et sans aucun recours prud'homal possible, la précarité et la polyvalence généralisées, **la fin de la médecine du travail**... Notre syndicat a participé à toutes les manifestations de lutte

contre cette loi. Nous condamnons tout aussi fermement la fusion programmée des conventions collectives, qui à terme déboucherait sur un moins-disant social généralisé et mettrait en péril l'existence même de nos Fédérations et Unions Départementales.

C'est le syndicalisme libre représenté par **FORCE OUVRIERE** qui est attaqué par les lois antisociales mises en place depuis plusieurs années par les différents gouvernements.

Je suis mandaté par mon syndicat pour vous appeler à poursuivre la lutte de toutes les façons possibles contre cette loi inique, qui n'est ni amendable, ni négociable et qui doit être totalement abrogée.

Vive la République, vive le syndicalisme libre, vive l'Union Départementale **FORCE OUVRIERE !!!**

**Mario LOURENCO
Pôle Emploi**



Une mauvaise loi, ça s'abroge !

La lutte doit continuer partout dans les entreprises, nous devons

encore nous battre contre les 127 décrets à venir de la loi El Khomri, ces décrets qui entacheront les deux prochaines années de la mise en place de cette loi.

Laisser s'installer la loi contre le travail, c'est laisser s'aggraver la situation que vivent les millions de salariés, de retraités, de privés d'emploi qui subissent la politique d'austérité.

Vous ne le savez peut-être pas mais une seule courbe a été inversée au cours de ces dernières années !

Malheureusement pour nous, c'est la courbe du taux de pauvreté.

En baisse depuis 2011, elle s'inverse en 2014 pour passer de 14 à 14,1 % et atteindre 8,8 millions de pauvres en France, soit 1 million de pauvres de plus en 10 ans.

Et vous savez qui est touché par la pauvreté en France ?

La moitié ce sont les jeunes, nos enfants en somme. Plus de 50 % sont des femmes... Les jeunes, les femmes, celles et ceux qui seront le plus impactés par le nouveau Code du travail. Comme vous, je ne suis ni un énarque, ni un professionnel des statistiques mais je ne veux pas être pointé du doigt par les générations futures et laisser ériger le dumping social en principe.

Abroger la loi travail est une mission de service public.

Car partout des signaux apparaissent pour dégrader le temps de travail, donner toujours plus de pouvoir de décision à l'encadrement de proximité pour en déconcentrer la gestion.

Chez nous à Pole Emploi nous ne sommes pas épargnés par l'application de cette loi Travail car à peine mise au Journal Officiel, la direction générale a décidé de manière unilatérale de modifier les intitulés métiers sur nos fiches de paye forçant ainsi la mise en place d'un référentiel métier que seule notre direction a décidé.

Un peu plus tôt cette année et en partenariat avec la CFDT, notre direction décide de mettre en place une nouvelle classification, une classification au rabais qui ne concerne que 6000 salariés sur plus de 50000 que compte notre établissement.

Malgré toutes ces tentatives, chers camarades, nous avons gagné en justice et mis à mal cette façon de faire.

La dernière victoire en date et celle du 20 septembre : le juge a interdit à Pôle Emploi le rattachement de ses agents au référentiel-métiers.

Nous sommes là aujourd'hui comme hier, nous serons encore là demain. Nous serons là ensemble... parce que le sens de nos luttes est notre boussole et que notre opposition commune à la loi El Khomri était et demeure sans faille entre nous.

Il est à répéter qu'un mauvais projet de loi devient une mauvaise loi.

Une mauvaise loi, ça s'abroge, ça se combat avec toutes les armes imaginables.

Vive FO ! Vive notre Union départementale !

Yolande GOURNAY CPAM



Bonjour Camarades,

je vous apporte le salut fraternel du syndicat départemental des organismes sociaux qui comprend la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Caisse d'Allocations Familiales du département. Je vous informe que vos prestations assurance-maladie ne seront plus traitées par votre caisse car nous allons mettre en place une mutualisation nationale et régionale appelée TRAM

Au niveau national

Les paies des salariés CPAM 77 seront gérées par la CPAM 94 qui gèrera aussi les CPAM 91 et 93. Les capitaux décès des assurés seront gérés par la CPAM 77 pour les 7 autres CPAM de l'Île de France

Au niveau régional

Les prestations suivantes seront gérées par une ou deux caisses pour l'ensemble de la région (**voir tableau ci-dessous**)*.

Donc finie une caisse primaire qui gérait toute les prestations pour l'ensemble des assurés d'un territoire et ceci dans l'unique but de réduire les effectifs

La protection universelle maladie (PUMA) a été mise en place au 1^{er} janvier 2016. Elle prévoit le remboursement à toute personne résidant sur le territoire depuis plus de 3 mois. Certes on peut se féliciter qu'en France on soigne tous les malades mais le problème c'est le financement.

Le régime des travailleurs salariés appelé communément « régime général » prend en charge toute personne ne relevant pas d'un autre régime (ex commerçant, agricole, etc...). C'est donc un transfert entre ce qui relevait de la solidarité nationale financée par le Gouvernement et le budget de la Sécurité Sociale. Et après on vous explique que compte tenu du déficit, il faut réduire les dépenses de santé au travers :

1. de la mise en place de forfaits non remboursables (1 euro pour la consultation, 0.50centime sur chaque boîte de médicament),

2. de la réduction au 01/01/2015 du capital décès de 3 mois de salaire brut à un forfait de 3400 euros,

3. de déremboursements successifs de classes complètes de médicaments et j'en oublie.

Tout ceci ne peut conduire qu'à la mise en place d'un

régime minimal de remboursement avec pour ceux qui le peuvent une « sur-complémentaire » et donc une médecine à deux vitesses.

Pour ceux qui ont de la mémoire, la Confédération FO avait alerté lors de la mise en place des décrets « Juppé », de la loi « Fillion » que le transfert des cotisations maladie vers la CSG engendrerait pour le régime des salariés une remise en cause du régime paritaire et donc des remboursements.

Chers camarades nous y sommes.

Ceci se traduit aussi par de nouvelles mesures concernant l'accueil des assurés : fermeture d'Avon, Nemours et La Ferté sous Jouarre

La mise en place de nouveaux accueils en vous montrant quand vous vous déplacez comment vous auriez pu obtenir votre renseignement sur internet via le compte AMELI.fr. Le slogan affiché en interne est de passer de « faire à faire faire à l'assuré ».

Aujourd'hui vous venez à la Sécu, on vous forme à vous débrouiller tout seul, vous allez à la banque le guichet vous oriente sur les machines pour faire vous-même vos opérations, vous allez à la Poste là aussi on vous invite fermement à utiliser les automates

Quel est ce monde où la machine remplace les emplois, dans quelle société va-t-on dans ce monde de machines, certes elles ont un avantage, elles ne font pas grève !!!!!

Merci de votre écoute.

Adélaïde
MARINE-GOUGEON
Lycées et Collèges



Chers camarades,

Je vous apporte le salut fraternel des enseignants du secondaire de la Seine et Marne.

Cette rentrée est marquée par l'application de la réforme du collège, alors que l'immense majorité des collègues y sont toujours opposés, ainsi que les syndicats réunissant 80% de la profession. J'aimerais vous rappeler en quelques mots en quoi consiste cette réforme :

-Il y a d'abord les EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires) : ces EPI sont imposés aux collègues contre leur liberté pédagogique et au détriment des horaires disciplinaires. En clair, les élèves perdent des heures de français, maths, etc... pour la mise en place des EPI, qui n'auront probablement pas grand intérêt pour les élèves.

-L'aspect central de cette réforme est la mise en place de 20% d'autonomie dans les horaires des établissements. Cela aboutit au fait qu'il y ait autant de

fonctionnements différents que de collègues. Cette autonomie des établissements risque ainsi d'augmenter les inégalités entre les établissements et les élèves alors même que cette réforme prétend les réduire.

-Il faut également mentionner la suppression d'options et d'enseignements tels que les langues anciennes avec le latin et le grec, les classes bilingues ou européennes. Bref, tout ce qui est ambitieux et contribue à tirer vers le haut les bons élèves, où qu'ils soient, est supprimé.

-Les conséquences sur les emplois du temps se font sentir dès cette rentrée : dans certains collèges, des élèves de 6^e finissent les cours à 18h, avec toutes les conséquences que cela implique en terme de ramassage scolaire, question très importante dans ce département. Dans d'autres collèges, au contraire, les élèves finissent les cours à 14h ou 15h, et sont donc livrés à eux-mêmes plusieurs après-midis par semaine.

-Enfin, il faut évoquer des aberrations telles que les classes de langues à double niveau, où on mélange des élèves de 5^e et de 4^e, ou l'expérimentation dans un collège du département des classes CM2-6^e.

Cette réforme du collège, c'est la dislocation de l'école républicaine, égalitaire, vers une école des territoires, c'est la fin de l'Education nationale à laquelle nous sommes tous attachés. La mise en place de cette réforme s'est

traduite par un autoritarisme très marqué du gouvernement, par les formations-formatage des enseignants de collègues, sommés d'appliquer une réforme qu'ils désapprouvent... ou de changer de métier s'ils ne sont pas contents !

Les enseignants ne peuvent accepter une telle réforme car elle constitue aussi une attaque contre les diplômes nationaux : le brevet est déjà gravement remis en cause en tant que diplôme national ; on parle déjà de suppression des notes pour cet examen, parce qu'elles traumatisent nos pauvres enfants. Le problème, c'est qu'après le collège viendra le tour du lycée, donc la destruction du Bac en tant que diplôme national, terminal et anonyme. C'est une menace terrible pour la jeunesse que de la livrer au monde du travail sans diplôme national, et de la priver d'heures d'enseignements. Nous sommes plus que jamais attachés aux diplômes nationaux qui donnent des droits sur le marché du travail, et qui ouvrent la porte aux études supérieures.

J'ai entendu le rapport d'Antoine, avec lequel je suis d'accord, et je partage également ce qui a été dit par le camarade de la raffinerie de Grandpuits au sujet des journées d'action. Il me semble qu'on peut tout à fait faire le parallèle entre la mobilisation contre la loi travail, et la mobilisation contre la réforme du collège. Dans les deux cas, la loi a largement

mobilisé contre elle les salariés ou les enseignants, l'unité syndicale derrière les mots d'ordre de « retrait » à eu lieu. Mais nous n'avons pas gagné et la réforme s'applique malgré notre opposition.

Il faut se poser la question : pourquoi n'avons-nous pas gagné ? Force est de constater que la méthode des journées d'action ne nous a pas permis d'obtenir satisfaction ; les collègues sont de plus en plus nombreux à les rejeter, mais, d'après mes discussions, il se disent prêts à s'engager dans un mouvement plus long si celui-ci permet d'obtenir satisfaction. Les collègues sont de plus en plus nombreux à souhaiter une vraie grève pour bloquer toute cette politique de destruction.

Pour finir, je voudrais signaler que de plus en plus de chefs d'établissement se permettent d'entraver les libertés syndicales, par exemple en empêchant certains collègues de venir aux réunions syndicales que nous convoquons. Ils peuvent se le permettre car ils profitent de la faible syndicalisation dans le département. C'est pourquoi nous devons nous mobiliser pour renforcer l'implantation du syndicat dans notre département.



Cristina MARTINS
Instituteurs



Je vous apporte le salut fraternel des camarades du SNUDI FO-77 syndicat des enseignants des écoles.

Les conditions de travail des enseignants et d'apprentissages de vos enfants, nos élèves, ne cessent de se dégrader depuis plusieurs années.

En cette rentrée, ce sont 21 fermetures de classes après la rentrée, ce sont 21 écoles qui sont désorganisées, déstabilisées. Un collègue obligé de partir ailleurs, des élèves répartis dans les autres classes ce qui en augmente les effectifs...

En cette rentrée, ce sont aussi les consignes de sécurité parfois contradictoires en lien avec le plan Vigipirate. Il ne faut pas faire rentrer les parents dans les écoles, mais il ne peut pas y avoir d'attrouplement dehors. Si les écoles doivent être protégées ce n'est pas aux enseignants de vérifier les sacs, de faire circuler les parents qui s'attrouperaient. Il est

question de faire des alertes «attentat» par SMS, et les directeurs seraient directement contactés sur leur téléphone portable privé. Or ce n'est pas une obligation d'avoir un téléphone portable !

Depuis 3 ans avec la réforme des rythmes scolaires, vous avez dû le constater, il a fallu ouvrir son porte-monnaie, puisqu'une partie de la journée de l'écolier est devenue payante dans certaines communes. Avec cette réforme contre laquelle la grande majorité des collègues enseignants s'était mise en grève (80%), c'est l'éclatement du caractère national de l'école publique, laïque, gratuite et républicaine. C'est sa territorialisation et c'est aussi la casse du statut du fonctionnaire enseignant avec l'annualisation du temps de travail des collègues remplaçants. Avec les différents horaires dans les écoles ces PE sont amenés à faire plus de 24 heures hebdomadaires 27h voir plus mais quant aux modalités de récupération ...

Les conditions de travail se dégradent aussi avec l'inclusion des élèves avec besoins particuliers depuis la loi Montchamp qui date déjà de 2005 et qui rend parfois impossible le métier d'enseignants. Comment faire classe avec un, voir deux élèves avec un handicap, avec ou sans AVS, et un effectif à 28, 29,30... Ces élèves ont besoin d'un enseignement spécialisé, de petite structure et ce n'est pas dans le cadre des

classes habituelles que cela peut se faire.

L'IA a d'ailleurs reconnu que 78 élèves ne relevaient pas de la scolarisation dans les écoles mais d'établissement spécialisés. Mais l'ARS (Agence Régionale de Santé) n'ouvre pas les établissements nécessaires.

Les réformes successives dégradent les conditions de travail au point de ne pas pouvoir exercer notre métier d'institutrice ou professeur des écoles. On ne cherche plus à faire acquérir les bases nécessaires à une bonne instruction qui déboucherait sur des diplômes. Comme le disait la camarade du second degré, on veut faire disparaître les diplômes nationaux, car une main d'œuvre non qualifiée n'aura pas les mêmes droits.

Et je rebondirai maintenant sur la loi travail et la mobilisation de plus de 4 mois où le SNUDI FO 77 a participé régulièrement. Qui peut effectivement penser que le statut de la fonction publique sera préservé alors que le code travail est détruit avec la promulgation de cette loi à coup de 49-3 ?

La colère gronde chez les enseignants du premier degré, mais ce n'est pas avec des journées d'action à répétition que l'on va faire reculer ce gouvernement.

Il faut un mouvement d'ampleur qui durera jusqu'à la satisfaction, pour cette fois gagner.

Merci

Stéphanie FELICITE
La Poste



A la poste on ne peut plus parler d'avenir, mais de destruction de métiers ...

Un exemple : les facteurs que vous connaissez ; c'est terminé !

Aujourd'hui La Poste leur attribue des nouveaux services à faire en plus comme vos maisons à surveiller pendant vos vacances, les soins des personnes âgées, la remise d'un catalogue pour revenir chercher les commandes et tout et n'importe quoi... C'est la destruction du métier.

Le non-sens c'est : un facteur dans sa carrière se fait mordre une dizaine de fois par des chiens. Et bien La Poste pense que le facteur pourra faire la pause pipi du chien des clients !

Le guichetier dans vos bureaux de poste : c'est sûr, vous ne faites plus la queue car vous faites le travail sur des machines. Il n'y a plus le personnel pour le faire, juste pour vous diriger sur la bonne machine.

Les guichetiers dans la campagne profonde de la

Seine et Marne sont en charge maintenant d'une MSAP, maison des services aux publics, où est installé un regroupement de bornes (CPAM, CAF, POLE EMPLOI) pour tous les publics. Et ils vous dirigeront devant en plus de leur travail. Le postier aujourd'hui est perdu et très mal payé.

Sur la loi Travail, je suis fière des postiers et de leurs nombreuses mobilisations qui soit disant ne nous concernaient pas...

Je rappelle qu'un postier travaille 6 jours sur 7 avec une amplitude horaire. Et demain qu'en sera-t-il de leur ARTT qui leur permettait le repos ?

13 jours de grèves séquencées de mobilisation : on pourrait s'interroger sur ce mode d'action qui est éprouvant pour des petits salaires. Nous avons fait des AG sur comment se mobiliser...et je suis fière du résultat car les postiers du 77 ont répondu présents aux rendez-vous.

Demain c'est le développement et la syndicalisation qui sont importants et je sais que sans une belle équipe, on ne peut rien faire et j'en profite pour remercier celle de La Poste.

Il est temps de s'organiser. L'unité pour FO est primordiale car avec la loi Travail, on va tous mourir si l'on n'est pas capable de travailler tous ensemble.

Il faut se réunir se parler et s'aider tous pour être plus fort plus encore.

Claude CHARMONT
Enseignement
Professionnel



Camarades,

Je partage totalement l'appréciation portée par Antoine dans son rapport introductif. Les salariés ne sont pas découragés, ils ne sont pas démoralisés. Il a raison : « Rien n'est joué ! ». Il a cité les nombreux secteurs où les salariés, souvent avec Force Ouvrière ont engagé le combat pour leurs revendications en cette rentrée. J'en rajouterai seulement deux :

Le 26 septembre les ingénieurs de l'Équipement seront massivement en grève à l'appel de Force Ouvrière contre la destruction de leurs garanties statutaires par le protocole PPCR (Parcours Professionnels, Carrières, Rémunération),

Le 26 septembre toujours, les médecins hospitaliers eux aussi seront en grève alors que leurs conditions de travail deviennent totalement inhumaines. Par contre, et c'est légitime, beaucoup de salariés s'interrogent. Nous avons fait 14 journées d'action et

la loi El Khomri a été promulguée. Certes en l'utilisant l'article 49.3 de la Constitution de la Vème République, l'un des plus anti-démocratiques montrant par-là la faiblesse du gouvernement, son total isolement mais il n'en demeure pas moins que la loi a été promulguée.

A l'UD-FO de Seine et Marne nous avons considéré qu'au moment où nos camarades de la raffinerie de Grandpuits étaient en grève comme la grande majorité des raffineries de France et qu'au même moment les cheminots étaient en grève et que les dockers débrayaient, c'était le moment de lancer un appel à bloquer le pays. Ce que nous avons écrit sur une des banderoles de nos cortèges : « grève générale interprofessionnelle jusqu'au retrait ». L'appel n'a pas été lancé, nous le regrettons.

Mais camarades, inévitablement la question se reposera contre toutes ces contre-réformes dont l'origine se trouve dans les directives de l'Union européenne : contre la mise en œuvre de la loi Travail, pour la défense des hôpitaux, pour la défense de l'école, contre le plan social en préparation dans la fonction publique territoriale, contre la destruction des conventions collectives et des statuts... Il faudra bien bloquer le pays !

Camarades, dans les semaines et les mois qui viennent, nous allons être

confrontés à des tentatives d'instrumentaliser les organisations syndicales et donc la nôtre :

Tout d'abord en essayant de nous faire prendre en charge l'application de la loi Travail. Déjà, ici ou là les patrons convoquent les OS avec à l'ordre du jour un dialogue social un peu particulier : participer comme syndicat à l'application d'une loi que nous avons combattue et dont nous demandons l'abrogation. Dans la métallurgie par exemple le patronat, sous prétexte d'aller vers une convention collective nationale, se prépare à ratiboiser tous les acquis obtenus dans les conventions collectives départementales.

Convention collective nationale qui n'en aurait que le nom car avec la loi Travail, c'est l'accord d'entreprise qui prédomine et peut être dérogatoire. Dans ces conditions, préserver l'indépendance du syndicat est une tâche primordiale, c'est la condition des victoires futures. En aucun cas, sous aucun prétexte, et sous aucune forme que ce soit nous pouvons nous associer à la mise en œuvre des plans patronaux et gouvernementaux, en particulier pour l'application de la loi Travail.

Ensuite, en essayant de nous entraîner à la remorque d'un candidat ou d'un parti politique à l'occasion des élections présidentielles et législatives. Nous ne devons pas nous laisser piéger. Nous resterons fidèles à la Charte d'Amiens qui stipule

que le syndicat organise les salariés « *quelles que soient leurs opinions politiques, philosophiques ou religieuses* ». Aucune

consigne de vote directe ou suggérée. Remettons au goût du jour ce qui fonde la cgt-FO depuis 1947 et qui a fait l'objet de nombreuses affiches : « *FO, un syndicat, pas un parti !* »

Camarades, nous avons du pain sur la planche. Défendre les revendications, gagner les élections TPE, développer encore le syndicat.

Vive l'Union départementale FO de Seine et Marne !

Vive la Confédération Générale du Travail-Force Ouvrière !

Frédéric DORLEAC
EDF



Je vous apporte le salut fraternel des agents EDF et plus particulièrement des agents de la Direction des Services Partagés d'EDF.

L'Entreprise EDF n'a pas été épargnée cet été par la Commission Européenne, le Gouvernement et la Direction de l'Entreprise. Pour commencer, les instances européennes avec la complicité du

gouvernement imposent la privatisation de la production hydraulique, moyen de production le moins cher et le plus propre.

Courant août, l'entreprise sous pression du gouvernement a acté en force au cours d'un conseil d'administration ultra tendu la construction de deux centrales nucléaires nouvelle génération dites EPR dans le Sud-Ouest de l'Angleterre à Hinckley Point et ce contre l'avis de l'ensemble des administrateurs représentants les salariés (une première au sein de l'Entreprise). Le coût de cette construction coutera 14 milliards d'euros à EDF. Cela met en péril les finances et l'avenir de l'entreprise car son patrimoine couvre à peine cette somme. De plus, la construction d'une telle centrale est risquée et personne ne sait si EDF devra ou non remettre la main à la poche en cas de retard de construction comme pour la construction de l'EPR de Flamanville.

Enfin début septembre, Un accord entre EDF et le gouvernement scelle la fermeture de la centrale de Fessenheim, la centrale la plus sûre du parc nucléaire français en vue des prochaines échéances électorales et faire un cadeau aux écologistes. Cet accord acte la suppression de près de 2000 emplois (agents EDF, prestataires et emplois liés à la centrale) et aura de grandes conséquences économiques dans le département du Haut Rhin.

Le 14 septembre dernier, le dossier de fermeture passait au CCE et à cette occasion, 35 % des agents des 20 centrales nucléaires étaient en grève (80 % à la centrale de Fessenheim) à l'appel de FO, de la CGT et de la cfe-CGC. Preuve que malgré tous les coups pris par l'ensemble des travailleurs depuis des mois, les agents EDF continuent de résister et de se battre pour le maintien de leurs emplois et de l'outil industriel français.

Ces trois projets auront des conséquences sur nous tous que nous soyons clients avec l'augmentation des tarifs d'électricité ou que nous soyons contribuables car l'Etat actionnaire majoritaire d'EDF, se portera garant des investissements de construction des deux centrales en Angleterre et du démantèlement de la centrale de Fessenheim qui générera un coût de plusieurs dizaines de milliers d'Euros.

Mais les conséquences sont énormes pour tous les agents EDF qui ne sont pas considérés comme faisant une activité cœur de métier donc pour les 4500 agents de ma Direction qui font des RH, de la Comptabilité ou de l'Informatique.

Pour dégager du cash immédiatement pour financer ses projets, notre Direction a décidé de fermer 20 sites sur 26 sur toute la France et de supprimer des centaines de postes d'ici 2030.

A terme plus de 2000 agents seront amenés à changer de région et/ou à se trouver un nouvel emploi au sein de l'entreprise (par

exemple il n'y aura plus d'agents de production RH et comptables en Ile de France alors que nous sommes plus de 600 actuellement). Cela aura de grandes conséquences sociales et va générer de nombreux risques psychosociaux pour tous les agents de ma Direction.

D'ores et déjà la mobilisation s'organise et plusieurs sites organisent la résistance contre cette casse sociale organisée. C'est pourquoi nous devons rester mobilisés et continuer à combattre toutes les lois scélérates telles que la Loi El Khomri qui a mobilisé nos forces les 6 premiers mois de l'année. Nous devons continuer à regrouper et à discuter avec nos collègues dans tous les secteurs d'activité pour organiser la résistance et combattre la paupérisation et l'austérité de tous les salariés

Vive l'UD FO 77, vive la Confédération FO !!!

Aïcha MACNA DADI
Auchan Val d'Europe



Bonjour à tous,

Mes chers camarades, vous avez le salut fraternel de la

FGTA-FO d'Auchan Val d'Europe.

Auchan est une grande entreprise dont le siège social se situe à Villeneuve d'Ascq. Elle est dotée de plus d'une centaine d'établissements.

Aujourd'hui, à cause de frais de personnel dits trop élevés, on nous invente des équipes dites transverses. Alors qu'hier chaque demandeur d'emploi postulait pour un métier spécifique tel qu'hôte de caisse, employé « Libre Service », et j'en passe, sur un rayon appartenant à un secteur. On a changé la nomenclature de ces « secteurs / rayons » sous forme de « commerces/marchés » que personne ne comprend.

On supprime les caisses traditionnelles pour mettre en place des caisses automatiques où l'on oblige le client à se rendre. De ce fait, les postes en caisses sont supprimés et ce sont les clients qui font ce pour quoi on était payé, sans que le montant du ticket de caisse ne diminue. Le prix d'un article qui comprend une partie du salaire est toujours le même ! Vous pensez bien que, la loi Travail, la grande distribution toute enseigne confondue va l'appliquer !!!

Sachez que la loi Macron a facilité les ouvertures des hypermarchés et des supermarchés les dimanches matin, étendus à l'après-midi. Nous sommes, certes, farouchement opposés au travail dominical, mais comment ne pouvons-nous pas aller à

la table des négociations pour des collègues qui nous disent : « *les salaires sont gelés depuis plus de 4 ans. Si notre pouvoir d'achat peut s'en rendre meilleur, alors nous irons travailler le dimanche.* »

Alors oui, nous avons négocié pas par notre plaisir, mais par obligation.

Aujourd'hui la mobilisation doit se faire sur le 49.3 afin d'éradiquer cet infâme maudit article qui est loin d'être démocratique. Il faut nous battre contre cet infâme 49-3 qui fait passer tout et n'importe quoi !!!

Daniel SIRERE
Retraité France Télécom



Bruno GIBERT
Territoriaux



Eric CLAUDEPIERRE
Conseil départemental



Nathalie CHEPTIKO
Hôpital de Coulommiers



Daniel SIRERE, Bruno GIBERT, Eric CLAUDEPIERRE, Nathalie CHEPTIKO ont pris la parole mais n'ont pas fait parvenir leur intervention



- **Tableau de la réorganisation des CPAM**

Assurés des CPAM	CPAM 75	CPAM 77	CPAM7 8	CPAM 91	CPAM 92	CPAM 93	CPAM 94	CPAM 95
INVALIDITE	CRAMIF							
RENTES ACCIDENT TRAVAIL	92	77	92	77	92	77	77	92
PLATEFORME TELEPHONE EMPLOYEURS	92	91	92	91	92	91	91	92
FEUILLES DE SOINS PAPIERS	CPAM92							
RELATIONS INTERNATIONALES	75	91	91	91	75	75	91	75
GESTION OPPOSITIONS	CPAM95							

Résolution adoptée par l'Assemblée Générale

L'assemblée générale des syndicats Force Ouvrière de Seine et Marne, réunie le jeudi 22 septembre 2016 à Bois le Roi **adopte la résolution suivante** :

1° Les 6 mois qui viennent de s'écouler ont été marqués par une intense mobilisation des salariés à l'appel de la CGT-FO, de la CGT, de Solidaires et de la FSU avec l'UNEF, l'UNL et la FIDL pour le retrait du projet de loi El Khomri, mobilisation dans laquelle les syndicats FO de Seine et Marne ont tenu toute leur place.

2° La version définitive de la loi vérifie totalement l'analyse et les mots d'ordre avancés par l'UD-FO 77 : ni amendable, ni négociable ! Retrait dans son intégralité ! Que ce soit les articles organisant l'inversion de la hiérarchie des normes, ceux concernant les conseils des prud'hommes ou la médecine du travail, ceux sur le temps de travail et les heures supplémentaires, ceux sur les licenciements économiques ou le compte personnel d'activité... tous constituent des remises en cause inadmissibles des garanties collectives des salariés codifiées dans le code du travail, les conventions collectives et les statuts.

C'est pourquoi, la CGT-FO a raison, avec la CGT, Solidaires, le FSU, l'UNEF, l'UNL et la FIDL d'exiger l'abrogation de cette loi et de tous ses articles.

3° La loi El Khomri a été promulguée sans avoir été votée par le Parlement. Minoritaire parmi les salariés, minoritaire dans le pays (71% des citoyens interrogés ont rejeté le projet de loi), sans majorité parlementaire, le gouvernement a eu recours à l'antidémocratique article 49.3 de la constitution de la Vème République pour faire adopter le projet sans débat et sans vote.

4° La promulgation de la loi après 12 journées d'action, de grève et de manifestations amène à s'interroger sur les moyens d'action utilisés, sur l'efficacité des journées d'action à répétition ou des grèves saute-moutons. A plusieurs reprises, la CE de l'UD-FO 77 a souligné que le refus du gouvernement posait le problème de la grève générale interprofessionnelle jusqu'au retrait. C'est ce que proclamait l'une des banderoles du cortège de l'UD lors des manifestations. La question de bloquer l'économie reste incontournable, elle ne peut être éludée, elle se trouvera à nouveau posée contre la mise en œuvre de la loi Travail, pour défendre la Sécurité Sociale et les Hôpitaux, l'école...

Les conditions de promulgation de la loi El Khomri montrent la fragilité du gouvernement. A tout moment la mobilisation des salariés pour défendre leur revendication peut être à même de modifier la situation.

5° Le gouvernement et le patronat annoncent qu'ils veulent associer les organisations syndicales à tous les niveaux à la mise en œuvre de la loi Travail au nom du dialogue social. Déjà dans la métallurgie le patronat tente de remettre en cause toutes les garanties obtenues dans les conventions collectives départementales. Plus que jamais, Force Ouvrière doit préserver en toute circonstance et à tous les niveaux son indépendance, condition des futurs combats victorieux.

6° Pour l'assemblée générale des syndicats de l'UD-FO de Seine et Marne, rien n'est joué. Elle apporte son soutien à tous les syndicats Force Ouvrière dans l'action :

- La rentrée scolaire a été marquée par la mobilisation des enseignants et des parents d'élèves pour empêcher les fermetures de classes ou de postes, pour obtenir les ouvertures nécessaires : grève de 2 jours au lycée de Noisiel, blocage d'écoles à Férolles-Attilly, à Meaux, à Fontenay-Trésigny...
- Les ingénieurs des travaux publics de l'Etat seront en grève le 26 septembre contre la remise en cause de leurs garanties statutaires par le protocole PPCR dans la Fonction publique (Parcours Professionnels, Carrières, Rémunérations),
- Les personnels de Pôle Emploi engagent le combat contre la remise en cause de leurs classifications,
- Ceux de la Sécurité Sociale se battent pour défendre leur convention collective menacée par la loi Travail,
- Les agents hospitaliers de Coulommiers, Nemours, Melun se dressent contre la mise en place des GHT (Groupements Hospitaliers de Territoire) et la fusion d'établissements qui ont pour but de fermer services, lits et postes...

7° C'est dans ces conditions que se préparent les élections dans les TPE (Très Petites Entreprises, moins de 10 salariés). Ces élections constituent un enjeu très important car elles participeront à établir la représentativité de chaque organisation syndicale. Ces élections concernent des dizaines de milliers d'électeurs couvrant l'ensemble des champs professionnels sur un département qui représente la moitié de l'Île de France. En conséquence, l'assemblée générale des syndicats Force Ouvrière de Seine et Marne appelle

- Tous les syndicats, tous les militants et adhérents à se faire les propagandistes et les organisateurs du vote FO,
- Tous les syndicats, les militants, les adhérents à s'inscrire dans les tournées syndicales organisées par l'Union départementale.

8° Plus les élections présidentielles et législatives vont s'approcher, plus les organisations syndicales vont être l'objet de tentatives d'instrumentalisation de la part des candidats quelle que soit leur couleur politique. C'est l'occasion pour l'UD-FO 77 de rappeler son attachement à l'indépendance de l'organisation vis-à-vis de tout gouvernement, comme de tout parti, de toute église, comme du patronat et à la position traditionnelle de principe de la CGT-FO de ne donner aucune consigne de vote et de ne participer à aucune initiative ouverte ou masquée de soutien à un candidat. Plus que jamais le vieux slogan « FO, un syndicat, pas un parti » est à l'ordre du jour.

9° Dans cette situation où les plus grands mouvements revendicatifs sont devant nous pour la sauvegarde de nos droits, pour empêcher la destruction des services publics l'assemblée des syndicats FO de Seine et Marne appelle les salariés du département à rejoindre le syndicalisme ouvrier libre et indépendant, à rejoindre la CGT-FO.

Adoptée à l'unanimité moins une abstention

LES CONGRESSISTES FONT HONNEUR A NOS PARTENAIRES

